

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 avril 2024

---

CONFIDENTIALITÉ DES CONSULTATIONS DES JURISTES D'ENTREPRISE - (N° 2469)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 69

présenté par  
M. Terlier

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 21, substituer au mot :

« ont »

le mot :

« auraient ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à alléger la charge probatoire qui pèse sur le demandeur dans le cadre d'une procédure de levée de la confidentialité.